



## **Journée internationale de la femme – 8 mars 2021**

### **L'écho des femmes - AFFC**

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne invite toutes les femmes à se mobiliser le 8 mars à 15h40 pour exprimer leur inquiétude face aux inégalités qui persistent et refuser le travail bénévole.

Selon Statistique Canada, les femmes touchent en moyenne 0,87 \$ pour chaque dollar que gagnent les hommes et cette disparité est principalement due à l'inégalité entre les femmes et les hommes occupant une même profession. En 2015, les femmes gagnaient en moyenne 26,11 \$ de l'heure, alors que les hommes gagnaient en moyenne 29,86 \$.

Si nous ne faisons rien, il faudra attendre encore 168 ans soit en 2186 pour atteindre l'égalité salariale. Pourriez-vous attendre ?

### **Histoire du 8 mars**

La journée internationale du droit des femmes a été inspirée par une manifestation organisée par le Comité national de la femme du Parti socialiste américain en fin février 1909. Quelques mois plus tard, « la Journée Internationale des Femmes » est proposée en 1910 par Clara Zetkin, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, et devient alors un pas révolutionnaire. La date du 8 mars n'est pas avancée, mais le principe est admis et la journée est célébrée pour la première fois le 19 mars 1911 en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, où plus d'un million de femmes et d'hommes sortent dans les rues afin de réclamer les droits des femmes.

Ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier. Cette tradition qui puise ses racines dans plusieurs manifestations, les luttes des ouvrières et le combat des suffragettes sera officialisée par les Nations Unies en 1977 qui adopte une résolution désignant le 8 mars comme la « Journée Internationale des femmes ».

Cette année l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne souhaite que toutes se mobilisent autour du droit des femmes au travail et protestent contre les inégalités salariales au Canada.

### **Les femmes au travail**



Selon Statistique Canada, plus de 80% des femmes au Canada âgées de 25 à 54 ans étaient actives sur le marché du travail en 2015, comparativement à un peu plus de 20% en 1950. Ces informations proviennent du chapitre intitulé « Les femmes et le travail » de Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe.

## **En chiffres**

Malgré la diminution de la disparité entre les sexes sur le marché du travail, il faut savoir que : Plus de trois quarts des femmes occupent un emploi, mais les femmes travaillent moins d'heures que les hommes, et leur carrière est plus souvent interrompue. Dans l'ensemble, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi : 77,5 % des femmes occupaient un emploi en 2015, comparativement à 85,3% des hommes. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (18,9% contre 5,5%) et à le faire volontairement (67,2% contre 53,0%), généralement pour s'occuper de leurs enfants. Cela signifie que les femmes passaient en moyenne 5,6 heures de moins par semaine que les hommes à effectuer du travail rémunéré (35,5 heures contre 41,1 heures). Les femmes ayant un emploi à temps plein étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de s'absenter du travail et à connaître des interruptions de carrière. Les motifs d'absence déclarés par les femmes et par les hommes étaient différents. Les femmes étaient plus susceptibles (47,9%) que les hommes (27,6%) de s'être absentes pour des raisons involontaires, telles qu'une maladie, une incapacité personnelle ou des motifs personnels ou familiaux, y compris un congé maternité ou un congé parental. D'un autre côté, les hommes étaient plus susceptibles de s'absenter du travail pour d'autres raisons, telles que des vacances. Les carrières des femmes avaient tendance à être plus souvent interrompues que celles des hommes), et la durée totale de ces interruptions de travail s'élevait en moyenne à 18,5 mois (environ 1,5 an) en 2011. À titre de comparaison, ce chiffre était de 8,6 mois chez les hommes.

Plus de la moitié des femmes occupent des professions traditionnellement associées à leur sexe. En 2015, 56,1 % des femmes occupaient un emploi lié à l'enseignement, aux soins infirmiers et professions de la santé connexes, au travail social, aux tâches de bureau ou autres tâches administratives, ou aux ventes et aux services, par rapport à 17,1 % des hommes. Les hommes demeurent plus nombreux que les femmes dans les professions en sciences naturelles et appliquées qui requièrent habituellement un diplôme universitaire. Ces professions peuvent être utilisées comme analogues des domaines de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM). Plus particulièrement, en 2015, les femmes représentaient 24,4 % du personnel professionnel en sciences naturelles et appliquées, alors que 75,6 % étaient des hommes. Ces chiffres reflètent principalement le sous-groupe des professionnels en



informatique, qui est le plus important et celui où la représentation des hommes et des femmes est la plus inégale (23,1 % de femmes contre 76,9 % d'hommes) après celui du génie.

Partiellement en raison de la législation fédérale et provinciale sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique, la parité hommes-femmes existait dans le secteur public en ce qui concerne la représentation des femmes dans les postes de gestion en 2015 : 54,0 % des membres des corps législatifs ainsi que des cadres supérieurs de l'administration publique étaient des femmes. En revanche, 25,6 % des cadres supérieurs dans le secteur privé étaient des femmes.